

QUÉBEC
N° : R-4045-2018

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Dans l'affaire de la *Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs*

HYDRO-QUÉBEC
Demanderesse

et

LA CORPORATION D'ÉNERGIE THERMIQUE
AGRICOLE DU CANADA (CETAC)
Intervenante

**PIÈCE CETAC-8
VIDÉO – STATION DE CHALEUR BLOCKCHAIN DOME**

Cette vidéo est disponible sur le site de Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=AdD-Syr0jXc>.

Par ailleurs cette pièce sera disponible en clé USB lors de l'audition du 5 novembre 2018.

LA CORPORATION D'ÉNERGIE THERMIQUE AGRICOLE DU CANADA (CETAC)